

Mouvement ESSAIM

Action 12

Printemps 2006

Courriel : essaim2003@videotron.ca

Site Web : www.mouvement-essaim.org

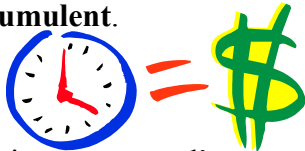


Bulletin destiné aux ministres et aux députés

Volume 4, numéro 8

Des nouvelles du Mouvement (Printemps 2006)

Le temps passe **et les pertes financières** dues à l'indexation partielle des rentes de retraite **s'accroissent.**



Les prix ne cessent d'augmenter. Les retraités demandent **une table de discussion** avec le gouvernement afin de faire le point sur la situation actuelle. Les retraités du **Mouvement ESSAIM manifestent leur intérêt d'y participer** afin de pouvoir présenter des solutions à long terme.

Rappel important

« *Relativement à des engagements totaux de 37 049 millions de dollars (31 décembre 2000 : 39 327 millions de dollars), 22 166 millions de dollars (31 mars 2001 : 20 332 millions de dollars) sont déjà comptabilisés à titre de passif, au 31 mars 2002.* »

Rapport du vérificateur général,
Rapport_EF_Gvt_Qc_2003,
p. 244-245

Constat du vérificateur général envers le RREGOP, le RRPE et le RRAPSC

Depuis les années 80, le vérificateur général rappelle au **gouvernement** qu'il a **des engagements fermes envers les régimes de retraite**. Ces engagements découlent du partage de la cotisation annuelle établi par des dispositions législatives et des conventions collectives. Cependant, le gouvernement ne les reconnaît pas clairement dans ses états financiers.

Ce partage fut modifié unilatéralement en 1982 et n'a jamais fait l'objet d'acceptation de la part des cotisants/retraités de la période 1982 à 1999.

Le gouvernement allègue que ses engagements s'arrêtent à la valeur des prestations promises dont il a la charge. Il ajoute qu'aucun jugement de cour jusqu'ici n'a donné raison aux cotisants/retraités qui se plaignent de cette interprétation.

Aucune procédure judiciaire ne libérera le gouvernement de sa responsabilité morale de gouverner avec rigueur. Son interprétation reste une théorie qu'il est tenu de justifier aux retraités.

Le vérificateur général rapporte **des écarts financiers importants entre les engagements du gouvernement et le passif inscrit** (voir le tableau à la page suivante).

Les cotisants/retraités de la période 1982 à 1999 demandent au gouvernement de faire preuve de justice **en leur reconnaissant tout le salaire différé dû**, ce salaire **comprenant également la part que l'employeur doit verser.**

Les retraités demandent une table de discussion avec des représentants mandatés par le gouvernement pour éclaircir cette question ainsi que celle de la réindexation complète des rentes de retraite pour les cotisants/retraités de la période 1982 à 1999.

Arlette Bouchard,
Porte-parole du Mouvement ESSAIM

Avis du vérificateur général

« **6.7.16** Comme c'était le cas pour les années financières précédentes, le **gouvernement ne reconnaît pas clairement**, dans ses états financiers de l'année financière terminée le 31 mars 2003, **avoir contracté des engagements pour le financement des régimes** signalés au paragraphe précédent. En effet, il n'indique pas dans la note 5 de ses états financiers que les engagements auxquels il fait référence découlent du partage de la cotisation annuelle établi en fonction des dispositions législatives de ces régimes et des conventions collectives qu'il a négociées. À notre avis, **le gouvernement a**, dans les faits, **pris de tels engagements se chiffrant à 33 390 millions de dollars au 31 décembre 2002 (31 décembre 2001 : 37 049 millions)**. Relativement à ces engagements, **24 063 millions de dollars sont comptabilisés à titre de passif au 31 mars 2003 (31 mars 2002 : 22 166 millions)**. »

Rapport du vérificateur général, Rapport_EF_Gvt_Qc_2003, p. 4-5

Les régimes auxquels il fait référence sont le RREGOP, le RRPE et le RRAPSC.

RRAPSC : Régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels
RRPE : Régime de retraite du personnel d'encadrement

Constat du vérificateur général (en millions de dollars) RREGOP, RRPE, le RRAPSC			
Année	Engagements du gouvernement au 31 décembre de l'année courante	Passif inscrit ou comptabilisé au 31 mars	Écart entre les engagements et le passif inscrit
1998	29 951 millions	17 231 millions	12 720 millions
1999	33 684 millions	18 701 millions	14 983 millions
2000	39 327 millions	20 332 millions	18 995 millions
2001	37 049 millions	22 166 millions	14 883 millions
2002	33 390 millions	24 063 millions	9 327 millions

Comme on peut le constater, le vérificateur général relève **des écarts de 9,327 milliards de dollars, de 14,883 milliards, de 18,995 milliards, ...** Dans l'établissement du passif réel au titre des régimes de retraite, il manquerait donc des sommes importantes pour le RREGOP, RRPE, le RRAPSC.

Quand on parle d'un écart de **14,883 milliards, ... il ne s'agit pas d'une petite différence** ou une **légère divergence d'interprétation des données !**

Une question pour vous

S'il peut y avoir de tels écarts pour le RREGOP, le RRAPSC et le RRPE **qu'en est-il du passif réel des autres régimes, tels le RRE, le RRF, ... ?**



Nos demandes

Les retraités du **Mouvement ESSAIM** demandent de **participer à**

une table de discussion avec des représentants mandatés par le gouvernement afin d'en venir à une entente satisfaisante.